

Argentine

Synthèse des recommandations du Haut Conseil de la santé publique, édition 2026 (juin 2026), pour un voyageur en bonne santé et un séjour classique (moins d'un mois, sans nuit en zone rurale). Grossesse, enfant, âge avancé, maladie chronique ou long séjour : demandez un avis médical.

L'essentiel

Fièvre jaune	Recommandée selon la zone de séjour
Paludisme	Pas de transmission du paludisme
Autres vaccins liés au pays	À discuter : BCG pour les enfants (séjour de plus d'un mois).
Pour tous	Vaccins du calendrier à jour, protection contre les piqûres, hygiène de l'eau et des aliments.

Vaccins

Pour tout voyage : mettre à jour les vaccinations du calendrier vaccinal en vigueur, notamment diphtérie-tétanos-poliomyélite-coqueluche, méningocoque ACWY (jusqu'à 25 ans), rougeole-oreillons-rubéole (personnes nées depuis 1980) et hépatite B.

Fiche du HCSP « Voyageurs à destination de l'Amérique du Sud » :

Hépatite A

Recommandée

Chikungunya ; Dengue

Recommandée si épidémie en cours dans la zone de séjour

Fièvre jaune

Recommandée (risque de transmission) ou obligatoire selon la destination si séjour ou transit en zone d'endémie

Rage

Au cas par cas, notamment pour les enfants en âge de marcher, si séjour en milieu rural ou éloigné des villes principales

Fièvre jaune (tableau 15 du HCSP)

Recommandée, en raison d'un risque de transmission de la fièvre jaune dans le pays, à partir de 9 mois pour un séjour dans les provinces de Corrientes et Misiones Également recommandée en cas d'exposition importante aux piqûres de moustiques dans la province de Formosa et certaines zones des provinces de Chaco, Jujuy et Salta.

Tuberculose (BCG des enfants)

Forte incidence (44 cas pour 100 000 habitants). Le BCG est recommandé pour les enfants en cas de séjours fréquents ou de plus d'un mois dans un pays à forte incidence de tuberculose : habituellement de 1 mois à 15 ans, en priorité avant 5 ans (dès la naissance si le voyage a lieu avant l'âge de 2 mois). Contre-indiqué en cas d'immunodépression.

Paludisme

Situation

- Absence de transmission du paludisme. Pays certifié exempt de paludisme en 2019.

Se protéger des moustiques et des tiques

- Répulsif cutané sur la peau découverte : produit à base de DEET, d'IR3535 ou d'icaridine, avec un numéro d'autorisation (AMM) sur l'étiquette. Adapter la concentration à l'âge et à la grossesse.
- Vêtements légers, amples et couvrants (manches longues, pantalon, chaussures fermées).
- La nuit en zone de paludisme : dormir sous une moustiquaire imprégnée d'insecticide, bien bordée.
- Crème solaire d'abord, puis répulsif au moins 20 minutes après.
- Inutiles ou déconseillés : bracelets anti-insectes, huiles essentielles, appareils à ultrasons, serpentins fumigènes, vêtements imprégnés de perméthrine.

À faire avant de partir

- ☐ Consulter son médecin ou un centre de vaccinations internationales, assez tôt avant le départ (certains vaccins demandent au moins 10 jours ou plusieurs doses).
- ☐ Fièvre jaune : vaccination dans un centre agréé, au moins 10 jours avant l'arrivée, certificat international à emporter.
- ☐ Haute altitude (au-dessus de 2 500 m) : avis médical spécialisé avant le départ, montée progressive, redescendre en cas de mal des montagnes.
- ☐ Répulsif adapté à chaque voyageur, et moustiquaire imprégnée si besoin.
- ☐ Trousse à pharmacie et ordonnances de ses traitements habituels.
- ☐ Assurance assistance et rapatriement : vérifier la couverture et le plafond.
- ☐ S'inscrire sur Fil d'Ariane (ministère des Affaires étrangères) pour recevoir les alertes : fildariane.diplomatie.gouv.fr
- ☐ Vérifier l'actualité (sécurité, épidémies, formalités) juste avant le départ : <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/information-par-pays/argentine/>

Au retour : toute fièvre dans les 3 mois doit faire consulter sans délai, en signalant le voyage.